

# ASSEMBLÉE NATIONALE

1er mars 2019

---

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1673)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 806

présenté par

M. Sommer, rapporteur thématique et M. Lescure, rapporteur

-----

### ARTICLE 9

A l'alinéa 20, après le mot :

« État »,

insérer le mot :

« pour ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.